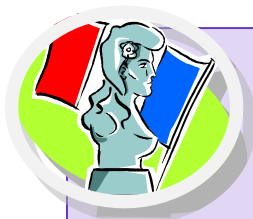


L'EDITO

N° 20

Avril 2012



Tout est encore possible !

Pourtant, quand vous lirez ces lignes, le 1^{er} tour des élections présidentielles sera passé. Et se retrouvent face à face deux tenants de l'austérité, dont l'une est dite « juste et sociale »... Et l'extrême-droite jubile.

Dès leurs tout premiers discours, les deux candidats s'adressent particulièrement aux retraités : de la part de celui qui a fait passer en force la réforme des retraites, avec aussi pour conséquence la baisse des pensions, c'est un peu fort ! Certes, dans le contexte électoral, il a décidé le paiement de nos pensions du régime général au 1^{er} de chaque mois, mais à compter du mois de juillet seulement (pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt, et pourquoi pas dès le mois de mai ? méfiance...) et il pourrait rappeler que nous avons bénéficié d'une augmentation, au 1^{er} avril, d'un peu plus de 2 % : ne nous laissons pas influencer ! D'une part, rien ne nous prouve que, réélu, il maintiendrait ce versement au 1^{er} du mois et ne reviendrait pas à la situation antérieure, nous savons ce qu'il en est de ses promesses...

D'autre part, ces 2 % sont loin de corriger le retard pris, année après année, et ne permettront pas à des millions de retraités de boucler leurs budgets.

Nos revendications, légitimes, n'ont pas été entendues pendant 5 ans et durant ces années les retraités ont été stigmatisés, montrés du doigt comme « non-productifs », consommateurs de soins et de médicaments, comme des coûts, en oubliant les richesses qu'ils ont créées et les multiples services qu'ils ont rendus, et rendent encore à la société.

Un exemple du mépris avec lequel ils sont traités : la non prise en compte de la perte d'autonomie, qui devait pourtant faire l'objet d'une législation adaptée aux problèmes que rencontrent les familles.

Aujourd'hui, on nous courtise : nous sommes 15 millions de votants, cela compte ! Est-ce que ce n'est pas, justement, le moment de faire entendre notre voix ? La CGT nous appelle, actifs et retraités, à nous mobiliser largement ce 1^{er} mai pour adresser un message clair au futur gouvernement, quel qu'il soit. En effet, le patronat va continuer, sous prétexte de crise, à imposer la casse de notre protection sociale, de nos usines, pour toujours plus de précarité et de désespoir des plus fragiles.

L'heure n'est pas au repli sur soi, à l'attente, « il n'est pas de sauveur suprême » dit L'Internationale, « soufflons nous-mêmes notre forge », refusons l'austérité, imposons d'autres choix de société.

Soyons prêts à agir, et que ce 1er mai marque le début d'une puissante mobilisation des salariés, retraités et actifs, avec la CGT !

Vous le savez, **la CGT revendique :**

- ♦ **le minimum de retraite au niveau du SMIC, celui-ci étant porté à 1700 € mensuels brut,**
- ♦ **le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen,**
- ♦ **300 € par mois pour tous, au titre du rattrapage,**
- ♦ **La pension de réversion à 75 % de la retraite initiale,**
- ♦ **Le rétablissement de la demi-part fiscale pour les veufs, veufs, divorcé-e-s, séparé-e-s.**

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga : le point/La vie des sections

• La lutte prend des formes diverses...



• **Oui, produisons en France !** Le 4 avril, s'est tenue, à Saint Avold (57) une conférence-débat organisée par la CGT du Complexe chimique de Carling, en présence de nombreux élus et représentants politiques de la région. A l'issue d'un débat constructif, il a été décidé de rédiger une motion avec un ensemble de pistes d'actions pour garantir l'avenir de la chimie et développer de nouvelles productions créatrices d'emplois. Cette motion sera signée par l'ensemble des participants, puis envoyée au Gouvernement, au Ministère de l'Industrie et aux industriels de la chimie. *La presse locale a rendu compte de cette conférence-débat.*

• **La mobilisation a payé :** Jef Duval, le «Robin des Bois» (voir notre numéro de mars) ne sera pas licencié !

• **Notre revendication a payé :** les pensions du régime général vont être versées dès le 1^{er} de chaque mois. Bizarrement, ce qui est possible aujourd'hui, en période électorale, n'était pas possible il y a encore quelques jours... Cette disposition va permettre aux moins favorisés de ne plus être en difficulté au moment du paiement du loyer et des charges de début de mois mais ceci ne va pas générer du pouvoir d'achat. Ce n'est donc qu'une mesurette ! *Par contre, la suppression de la demi-part fiscale va pénaliser 4 millions de foyers, dont 75 % de retraités : ces foyers fiscaux vont perdre le bénéfice lié au statut de non-imposition, notamment certains allègements comme les impôts locaux, la redevance télé, la réévaluation de la CSG. Ce sont les foyers aux plus bas revenus qui seront les plus touchés, pour qui cette demi-part représentait en moyenne une économie de 400 €.*

Il est temps d'interpeller tous les candidats aux élections en leur demandant de prendre position et de s'engager à revenir sur cette mesure aux effets dramatiques.

Source : Retrait'Activ (USR 63)

• **Véninov :** nos camarades ne baissent pas les bras : engagée il y a plus d'un an, la lutte continue, soutenue par les collectivités locales/régionales, prend des formes diverses.

Arkéma se sépare de son pôle vinylique... pour 1 € !

Ce pôle représente 1800 salariés sur 10 sites industriels en France, dont certains classés « amiante ». Les salariés, avec la CGT, se battent pour obtenir des garanties.

• **Arcelor Fleurange :** le 22 mars, la Lorraine a vu une belle manifestation, à laquelle participaient des camarades de la Chimie, invités par la CGT d'Arcelor, en soutien à la lutte pour la défense de l'usine.

• **Exxon Mobil Notre Dame de Gravenchon :** la plateforme connaît un conflit portant sur les salaires et la mutuelle, sur l'emploi et les conditions de travail, sur la valeur-travail (les salariés ne savent plus pourquoi ils font ce qu'ils font). Le PDG-France, le grand patron américain, se sont augmenté de 20 % mais les salariés n'ont eu droit qu'à un petit 2,1 %. Chaque jour de grève représente 5 millions d'euros de perte pour l'entreprise...

**Comme en
1906, il nous
faut un
1^{er} mai
revendicatif !**

• La vérité sur la TVA « sociale »

La TVA « sociale » viserait à diminuer le « coût du travail » en modifiant le financement de la protection sociale, les « charges qui pèsent sur les salaires » seraient trop lourdes selon le premier ministre, pour qui l'instauration de la « TVA sociale » permettrait à la France de « rester une terre de production ». Une autre version consiste à justifier cette TVA au nom de l'amélioration de la compétitivité française.

Mais le « coût du travail » n'est pas plus élevé en France qu'en Allemagne : en tenant compte de la productivité, il est même plus faible en France. Et la compétitivité n'est pas qu'une question de coûts : l'Allemagne est surtout compétitive pour la qualité de ses produits.

L'instauration d'une « TVA sociale » aurait permis à l'Allemagne d'améliorer sa compétitivité : il faut savoir que cette TVA (passée de 16 à 19 % en 2007) a été utilisée pour renflouer les caisses de l'Etat, mais a eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat des Allemands. Les diverses réformes du marché du travail en Allemagne ont conduit à la création d'emplois de services à des niveaux de salaires très faibles, ce qui a augmenté la pauvreté dans le pays. Le taux d'emplois précaires a été développé, y compris dans l'industrie : par exemple, il est de 25 % chez Mercedes.

La « TVA sociale » vise à réduire les cotisations patronales (voire réduire aussi les cotisations salariales) et augmenter la TVA payée par les consommateurs. Par ailleurs, l'impôt sur les sociétés serait diminué... Les salariés, retraités comme actifs, seront doublement pénalisés : ils vont perdre en pouvoir d'achat et devront supporter la dégradation des prestations à cause de la baisse des recettes de la Sécurité Sociale.

Extraits d'un texte de Nasser Mansouri-Guilani, économiste.

⇒ L'application est prévue pour juillet, il ne tient qu'à nous que celui qui l'a fait voter ne soit plus aux affaires en juillet...

⇒ Comparons... nos augmentations et celles des grands patrons...

- **La retraite de la Sécurité sociale -> + 2,1 %,**
- **Les retraites complémentaires -> + 2,3 %,**
- **Les patrons du CAC 40 -> + 34 %,**
- **Quant au candidat-président, son patrimoine a progressé de 30 % en 5 ans pour atteindre 2,7 millions d'Euros.**

50ème anniversaire
de la fin
de la guerre d'Algérie

Le CIE de Rhodia de Roussillon (38150) a souhaité commémorer cet événement en invitant Robert Buffat, auteur de « Des djebels aux dunes de sable », écrit à partir de ses notes prises au cours d'opérations militaires en Algérie, à exposer ses photos.

Ce conflit a bouleversé des millions de familles françaises et algériennes, toute une génération a été marquée au plus profond de sa chair.

Parmi nos camarades retraités, nombreux sont ceux, appelés ou rappelés, qui ont dû, à 20 ans ou à peine plus « aller rétablir l'ordre » en Algérie



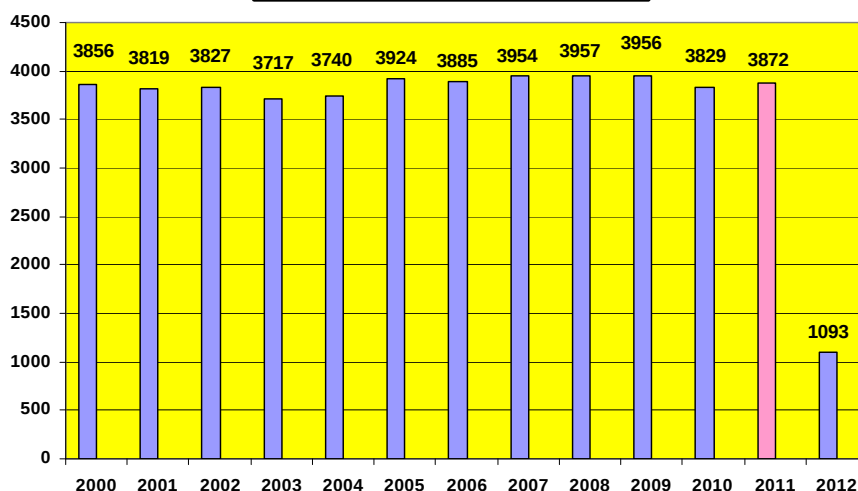
Au congrès confédéral de 1904, la CGT lance un appel à la grève générale pour le 1^{er} mai 1906, pour la journée de 8 heures. Elle développe une campagne de propagande (d'« agitation », comme on disait à l'époque) avec, pour la démarrer, tout une argumentation du secrétaire général, V. Griffuelhes, sur le fait qu'il faut expliquer aux travailleurs que ce n'est pas en travaillant plus qu'on gagne plus, mais en se battant pour les salaires et pour la réduction du temps de travail. Cette grève est un succès : le ministère compte 295 appels à la grève, spécifiquement pour la journée de huit heures, qui touchent 12 585 établissements avec 202 500 ouvriers en grève et 3 570 journées de travail perdues. Cette grève montre à la fois l'influence qu'exerçait la CGT et la détermination des salariés pour améliorer leurs conditions de vie. Dès 8h30, la place de la République, à Paris, est quadrillée par la police qui procède à plusieurs centaines d'arrestations, en faisant des centaines de blessés. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, interdit toute manifestation et fait arrêter les dirigeants syndicaux, dont Griffuelhes, inculpé pour complot révolutionnaire. Clémenceau, lui, déclarera : « votre moyen d'action, c'est le désordre. Mon devoir, c'est de faire de l'ordre ». Quel ordre ?

L'agenda

- 26 avril : AG Chimie
- 3 mai : Conseil national de l'UFR
- 22/25 mai : 10^{ème} Conférence de l'UFR
- Mars 2013 : 50^{ème} Congrès confédéral à Toulouse



FNI payés au 31 mars 2012 - retraités



➤ **Pour 2011, Bon départ** lors de ce premier trimestre 2012, il faut continuer. *Rappel : si des timbres (ou même des FNI) n'ont pas été réglés pour 2011, il est toujours possible de le faire, et de le faire le plus rapidement possible.*

La vie des sections

Ce n'est pas la vie d'une section syndicale qui vous est rapportée, mais les réflexions et la vie d'une syndiquée retraitée isolée, d'une entreprise d'une petite branche, les LAM (laboratoires d'analyses médicales). La syndicalisation y est faible et c'est avec une poignée de syndiqués que nous avons dû faire face aux graves difficultés financières de notre établissement. Eviter le dépôt de bilan, trouver des solutions de financement, batailles devant les tribunaux ont clôturé ma fin de carrière dans l'entreprise (qui a continué à vivre) non sans avoir, hélas, laissé des traces. Je me suis trouvée seule retraitée dans mon syndicat, ce qui a favorisé mon rapprochement auprès de l'USR. L'évidence pour moi était de rester dans une continuité syndicale, ne pas être passive dans les événements.

Syndiqué actif dans son entreprise on est, retraité actif syndiqué on reste, c'est une chose qui devrait s'appliquer et être notre principe. Y a-t-il une différence dans le combat et dans les revendications entre un actif et un retraité ? Non, la bataille sur « le terrain de jeu » est la même quelles que soient

les entreprises, les branches, du public ou du privé. D'un repli dans l'entreprise je me suis dirigée vers l'interprofessionnel. C'est au sein de l'USR, de son collectif et du Conseil départemental que j'ai continué mon militantisme. Militer parmi eux a été très instructif. On se rend compte que les revendications sont identiques même si certains problèmes et conditions de travail et autres peuvent apparaître plus spécifiques. Discussions, préparation de mobilisation, distribution de tracts sur les marchés, envoi de publications, etc... c'est pour moi occuper mon temps sainement.

PUB VIE NOUVELLE !

- Beaucoup des destinataires de notre bulletin *On Continue...* ne sont pas abonnés à *Vie Nouvelle*, le journal de l'UCR CGT. Pourtant ce magazine est riche d'articles et d'informations divers, intéressant particulièrement les retraités. Et son coût annuel n'est que de 13,6 € (collectif), 14,6 € (individuel), pour un an (6 numéros). Pour s'abonner : Vie Nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex ou vienouvelle@ucr.cgt.fr